

Décision

Générale

colonial

Décision n° 233 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 233

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 février 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdillahi Abdi, agent d'administration auxiliaire, échelle V, échelon 1, affecté au Service des Contributions, est chargé d'établir les statistiques maritimes hebdomadaires destinées au Journal de la Marine marchande et à la presse internationale, cumulativement avec ses fonctions habituelles. Il percevra à cet effet une indemnité mensuelle de trois mille francs Djibouti.